



## Conditions générales de vente (1/2)

Les présentes conditions générales de vente sont valables à compter du 1er Aout 2024. Cette édition annule et remplace la précédente.

### DEBUT DE LA RANDONNEE

Le lieu et l'horaire de rendez-vous sont indiqués sur la fiche produit ou communiqués par mail avant votre départ.

### CONDITIONS DE DEPART

Pour confirmer un départ, un minimum de 2, 3 ou 4 personnes (selon la destination) doivent être inscrites. Le nombre minimum de participants est indiqué sur la fiche produit. En cas de groupe incomplet, nous pouvons être amenés à annuler un départ. Les personnes inscrites sont alors intégralement remboursées des frais déjà engagés. Nous proposons d'autres dates ou destinations, sans aucune obligation.

La randonnée étant soumise aux aléas de la météo, nous nous octroyons le droit d'annuler une sortie, de décaler un départ ou modifier un itinéraire afin d'assurer la sécurité du groupe.

### TARIFS

**Le prix comprend** : location du cheval et de son matériel complet, prestation de l'accompagnateur, repas et hébergements de vous-même et de votre cheval, frais d'intendance.

Les transferts de/vers la gare SNCF la plus proche sont inclus sur certaines destinations (se référer à la fiche produit).

**Le prix ne comprend pas** : dépenses personnelles (apéritif si non compris dans le repas), achats divers, nuitée et repas supplémentaires, transport pour vous rendre sur le lieu de départ.

### INSCRIPTION

Votre inscription est effective et validée dès réception du **bulletin d'inscription** accompagné d'un **acompte de 30% du montant total des prestations.**

**Le solde doit être réglé impérativement 30 jours avant la date de départ.** Pour une inscription intervenant à moins de 30 jours avant la date de départ, l'intégralité des prestations se règle lors de l'inscription.

### Règlements acceptés

- Chèque bancaire à l'ordre de « SARL La Foucheraie »,
- Virement bancaire en euros. Le virement doit être confirmé par la banque émettrice par mail. Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur,
- Chèques vacances ANCV à envoyer en LRAR.

### ANNULATIONS / MODIFICATIONS

#### Annulation de la part du client

- Votre acompte sera conservé avec possibilité de le déduire de la réservation d'une autre prestation effectuée sous 6 mois.
- **Moins de 30 jours avant le départ** : la totalité du montant des prestations sera retenue. Les participants ne pourront en aucun cas prétendre à une indemnité.
- Tout voyage interrompu ou écourté, toute prestation non utilisée pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.



## Conditions générales de vente (2/2)

### Annulation de la part de l'organisateur

Si le Centre Equestre La Foucheraie doit annuler un départ pour quelque motif que ce soit, les personnes déjà inscrites seront intégralement remboursées.

Si un nombre insuffisant de participants est inscrit sur un départ, La Foucheraie peut annuler la randonnée. La prestation peut être maintenue si l'ensemble des participants accepte un réajustement de prix, calculé au plus juste. Le nombre minimum de participants est indiqué sur la fiche produit. Sinon, une autre date ou destination peut être proposée, sans aucune obligation.

En cas de défaillance d'un prestataire de service, ou si pour des raisons impérieuses (conditions climatiques, etc.) tout ou partie des engagements prévus devaient être annulés, ils seraient remplacés par des prestations équivalentes. Dans certaines circonstances, le circuit, les hébergements peuvent être modifiés. Le participant ne pourra les refuser sans motif valable, ni réclamer une quelconque indemnisation.

Chaque fois, nous faisons le maximum pour que vous puissiez réaliser votre programme en vous proposant des alternatives : autre lieu, autre parcours, autre activité, autre date...

### ASSURANCE / LICENCE FFE

La structure est assurée en responsabilité civile.

Toutefois, les cavaliers devront être titulaires de leur propre assurance individuelle accident pour la pratique de l'équitation ou de la licence fédérale de l'année en cours. Cette dernière est vivement recommandée.

La structure délivre des licences fédérales et des cartes vacances (valables 1 mois et offrant une garantie identique à la licence).

### SECURITE

**Le port du casque** répondant à la norme NF EN 1384 est obligatoire. Aucune dérogation ne sera faite. Le cavalier qui refuserait cette consigne se verrait immédiatement exclu de la randonnée.

Le niveau équestre et les éléments personnels (taille, poids...) communiqués lors de l'inscription sont des éléments contractuels : le guide de tourisme équestre se réserve le droit de refuser tout cavalier dont le niveau ou les capacités seraient différents de ceux validés par le bulletin d'inscription, et qui seraient incompatibles avec le bon déroulement de la randonnée. Dans ce cas, le cavalier concerné ne pourra prétendre à aucune indemnisation.

L'équitation d'extérieur requiert une condition physique suffisante. Nous vous conseillons de ne jamais surestimer vos capacités réelles et de consulter votre médecin traitant pour connaître votre aptitude au voyage que vous envisagez de faire. Conscient du caractère sportif des randonnées équestres, chaque participant assume en toute connaissance de cause les risques et s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents pouvant survenir, à la SARL La Foucheraie et ses accompagnateurs. Ceci est valable aussi pour les ayants droit et tout membre de la famille.

### REMARQUES

Le Centre Equestre La Foucheraie se réserve le droit, sauf mention écrite contraire de la part du voyageur lors de l'inscription, d'utiliser les photos ou films pris pendant la randonnée afin d'illustrer certains programmes, sans que cela puisse donner lieu à compensation ou dédommagement.